

Parlement en tant qu'institution, en dépit de la grandeur de son passé, il a terminé par ces mots:

Inutile d'ajouter que toute proposition de réforme de la procédure qui ne viserait pas à rendre plus efficaces les deux côtés de la Chambre serait vouée à l'échec.

Est-ce bien ce qui se produira si la présente règle entre en vigueur; l'opposition deviendra-t-elle plus efficace? Il parle d'hypocrisie. Il y a eu de l'hypocrisie alors et il y en a maintenant. Tout cela se produit et il prétend que la règle proposée aura pour effet de raffermir le Parlement. On sape et on affaiblit le Parlement.

● (4.00 p.m.)

Les trois acolytes qui se sont rassemblés et unis à cette fin sont ceux que le parti libéral a accueillis sans hésiter du NPD-PSD. La Chambre se souviendra que tôt l'an dernier le premier ministre nous a révélé quelle serait l'attitude du gouvernement du Canada. Cela se passait après la défaite subie par le gouvernement. Le premier ministre était alors ministre de la Justice. Le gouvernement avait été défait. L'opposition lui avait donné quelques jours de grâce. Si, à ce moment-là, le gouvernement avait déclenché des élections, comme il aurait dû le faire pour s'acquitter de sa responsabilité constitutionnelle, il ne serait pas dans la situation où il se trouve aujourd'hui. Qu'a dit le premier ministre alors qu'il était ministre de la Justice? Voici ses propres paroles:

Nous sommes les maîtres de la Chambre. Nous décidons que nous sommes le gouvernement.

Je répète: «Nous sommes les maîtres». La traduction de cette affirmation est parue dans le *hansard* français sous cette forme-ci:

Nous sommes les maîtres de la Chambre, dans le sens que nous devons en diriger les affaires.

Voici la version anglaise:

We are the masters of the house in the sense that we have to conduct the affairs of government.

Si cette affirmation: «Nous sommes les maîtres de la Chambre» avait été faite au Parlement anglais, elle aurait soulevé une telle colère chez le gouvernement et l'opposition, qu'il aurait fallu la retirer. Le principe de l'article 75c proposé se trouve bien résumé par ces paroles: «Nous sommes les maîtres».

Je cite les paroles d'un autre représentant du gouvernement qui soulignent son attitude. Il s'agit du secrétaire d'État (M. Pelletier), qui a reçu avis de mon intention de parler de lui. Il est la conscience du premier ministre et du gouvernement libéral d'aujourd'hui. Il est

la quintessence du concept qui se formule ainsi: «Nous sommes vos maîtres». Très récemment, il a été interviewé par Nathan Cohen au programme «Twenty Million Questions». Je voudrais donner lecture de ce qu'a dit alors le ministre de la Couronne, car ses propos éclairent l'attitude du gouvernement quand le premier ministre dit: «Nous sommes vos maîtres. Vous, de l'autre côté, vous êtes stupides. Vous n'avez pas le droit de parler. Nous ne sommes pas d'accord avec vous.» Voici les paroles du secrétaire d'État:

En écoutant ces gens à la Chambre je pensais: «Si seulement la majorité des Canadiens pouvaient entendre ces sottises débitées ouvertement, comme je les entends ce soir, ils comprendraient toute l'absurdité de l'affaire.»

Voilà nos maîtres. Il a alors déclaré que cela était absurde. M. Cohen a demandé: «Pourquoi leurs opinions sont-elles sottes?» Le ministre s'est trahi visiblement par ces paroles:

Ce jugement est personnel; je porte de tels jugements et ils sont habituellement justes, je pense.

Voilà la situation. Le premier ministre affirme «Nous sommes les maîtres» et le secrétaire d'État déclare: «Ils disent des sottises.» Ceux qui errent dans leurs immenses tours d'ivoire intellectuelles doivent souffrir dans les fibres les plus intimes de leur être lorsqu'ils entendent les membres de l'opposition formuler leurs opinions. On a souligné que le secrétaire d'État est maintenant responsable de Radio-Canada, l'Office national du film, le Conseil des arts, la Galerie nationale, le Conseil de la radio-télévision canadienne et la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne.

Pouvez-vous imaginer un homme qui détient ce pouvoir et qui a ces opinions? Je mentionnerai ce qu'il a dit à propos de Radio-Canada. Il a clairement exposé quelle était sa position au sujet de la société. C'est l'homme qui veut abolir la monarchie et qui s'est prononcé en faveur du principe d'une république. Il ne dissimule pas le fait que telle est sa position. Il a déclaré:

Maintenant, quant à la direction actuelle de Radio-Canada, je peux affirmer que je peux discuter très librement avec elle, je ne me heurte à aucune résistance et je sens que je suis en compagnie de gens qui veulent en principe réaliser les mêmes choses que moi.

N'est-ce pas une proposition terrifiante? Je me suis absenté de la Chambre des communes. Je tiens toujours compte de mes absences. Je suis parti parce que j'ai cru que le